



DOSSIER DE PRESSE

Performances de l'éolien en 2015 et perspectives d'avenir

21 janvier 2016

Contact presse :

Agence Confluence

Tiffany Allenet
01 40 07 34 25
tiffany.allenet@comfluence.fr

Bastien Resse
01 40 07 02 04
bastien.resse@comfluence.fr

*Responsable de la
communication FEE*

Cynthia Kari
01 42 60 07 41
cynthia.kari@fee.asso.fr

SOMMAIRE

Communiqué de presse : Stabilisation de la puissance éolienne installée en 2015 : une dynamique encourageante pour la réussite de la transition énergétique en France	3
Panorama global du parc éolien français au 31 décembre 2015	5
Performances du secteur éolien en 2015	6
L'énergie éolienne en France par région	7
Bilan de la COP21	8
Programmation pluriannuelle de l'Énergie 2016-2023	9
L'éolien face aux contraintes militaires	10
L'éolien, un vivier d'emplois	11
A propos de... France Energie Eolienne	12



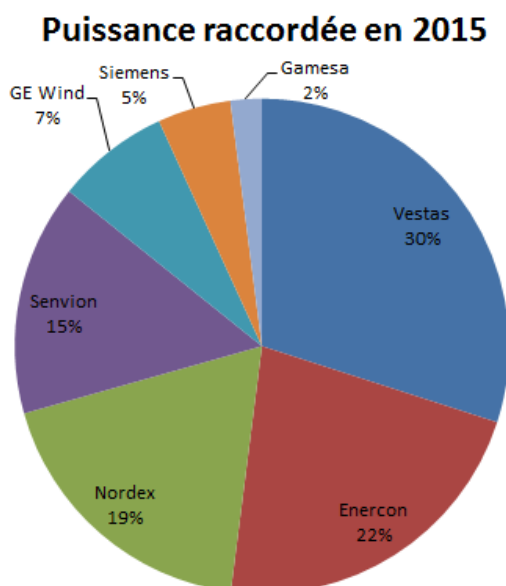
Communiqué de presse
21 janvier 2016 – Paris

France : avec 1 073 MW raccordés en 2015, la filière éolienne confirme une dynamique de stabilisation.

Stabilisation de la puissance éolienne installée en 2015 : une dynamique encourageante pour la réussite de la transition énergétique en France.

Avec 1 073 MW raccordés au réseau en 2015, la filière éolienne française confirme sa stabilisation. Ces chiffres, qui sont en ligne avec les prévisions annuelles de la profession, confirment les effets récents du volontarisme des pouvoirs publics d'accélérer le développement de la filière éolienne. Pour France Energie Eolienne, ces performances encourageantes reflètent également le dynamisme des professionnels de l'énergie éolienne qui s'engagent à atteindre les objectifs d'énergies renouvelables fixés par la loi pour la Transition énergétique.

A ce jour, la capacité éolienne cumulée en France s'élève à 10 293 MW. Une dynamique retrouvée et stabilisée qui est cependant à mettre en perspective avec les objectifs de la transition énergétique. « L'éolien est l'un des piliers des énergies renouvelables. Sa performance croissante conforte sa place de choix dans le mix énergétique. Mais la transition énergétique, c'est aussi et encore un défi. Si elle est en marche, son développement doit être soutenu. C'est avec l'appui des décideurs, des élus et des citoyens que le développement de nouveaux modèles énergétiques sera consolidé », rappelle Frédéric Lanoë, président de France Energie Eolienne.



Total : 1 073,05 MW

Source : base de données France Energie Eolienne (données constructeurs)

Les conditions essentielles pour une progression constante de l'énergie éolienne

France Énergie Éolienne se fixe l'objectif d'atteindre 20% d'électricité d'origine éolienne en France à l'horizon 2030 selon la répartition suivante : 40 GW d'éolien terrestre, 12 GW d'éolien en mer posé et 6 GW d'éolien flottant. L'association appelle les pouvoirs publics à donner aux professionnels tous les moyens pour atteindre les objectifs d'énergies renouvelables fixés par le projet de loi pour la Transition énergétique. « *Pour y parvenir, nous maintenons qu'il y a quatre conditions essentielles à la progression constante de la part d'énergie éolienne en France : la nécessaire simplification et stabilisation du cadre réglementaire de l'éolien, l'accélération du traitement des recours contre les projets, la réduction des délais de raccordement et l'assouplissement de certaines contraintes spatiales* », souligne Frédéric Lanoë, président de France Énergie Éolienne.

La nécessaire accélération du développement de l'éolien en mer

Dans un secteur en plein envol, la France suit un rythme de développement de l'éolien en mer plus lent comparé à ses voisins européens, avec seulement 3 GW attribués. France Énergie Éolienne, qui représente 2 des 3 consortiums actuellement concernés par l'éolien en mer, est au centre du débat et souhaite faire de la France un des grands acteurs de l'éolien maritime, outil énergétique majeur dans la lutte contre le changement climatique.

Pour ce faire, il est nécessaire que des objectifs plus ambitieux soient fixés en France : l'objectif actuel est de 6 GW à horizon 2020, alors que le Royaume-Uni et l'Allemagne entendent produire respectivement 40 GW et 15 GW à l'horizon 2030.

France Énergie Éolienne estime d'ailleurs que la Programmation pluriannuelle de l'énergie (PPE – 2016-2023) devra être l'occasion d'établir un calendrier industriel ambitieux en matière de lancement et d'attribution d'appels d'offres jusqu'à l'horizon 2030.

Radars militaires : un point d'accord à trouver

Un autre sujet prioritaire reste à l'ordre du jour pour la filière cette année : la limitation des projets de parcs éoliens en raison des contraintes renforcées dans les zones d'entraînement de l'armée et des radars militaires. FEE s'engage donc dans des discussions avec les pouvoirs publics pour atteindre un point d'accord et trouver une position équilibrée avec l'ensemble des parties prenantes sur ce dossier.

« L'éolien est un outil clé de la transition énergétique dont les avantages sont considérables. Énergie propre, évolutive et de proximité, elle met en avant les territoires dans la mise en œuvre de la transition énergétique et propose des bénéfices socio-économiques pour revitaliser les territoires. L'éolien doit peser parmi les solutions à promouvoir », conclut Frédéric Lanoë.

Chiffres clefs en 2015

1073,05 MW installés

Soit :

77 parcs composés de :

- 485 turbines

La taille moyenne d'un parc éolien installé en 2015 est de 13,94 MW

À propos de France Énergie Éolienne :

France Énergie Éolienne est le porte-parole des professionnels éoliens français et représente plus de 11 000 emplois en France. Les membres de FEE ont construit plus de 90% des turbines installées sur le territoire français et en exploitent plus de 85%

Contacts presse :

Agence Confluence

Tiffany Allenet

01 40 07 34 25

tiffany.allenet@comfluence.fr

Vincent Prévost

01 40 07 98 25

vincent.prevost@comfluence.fr

Responsable de la

communication FEE

Cynthia Kari

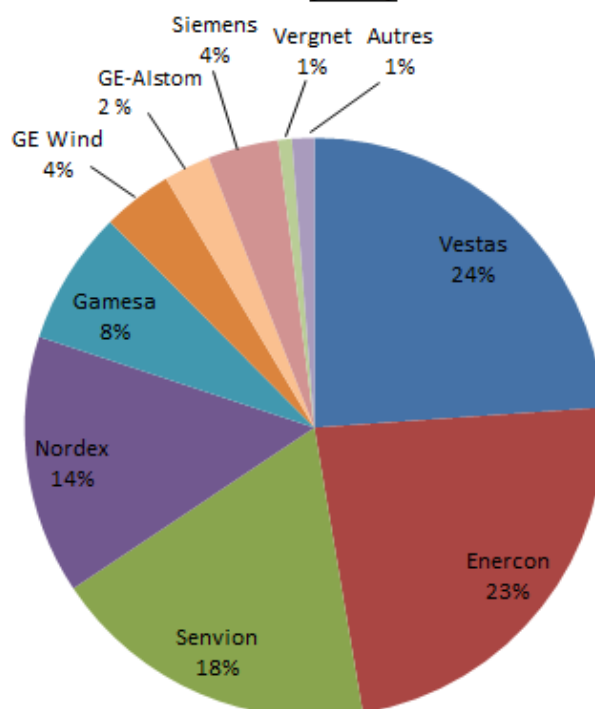
01 42 60 07 41

cynthia.kari@fee.asso.fr

Panorama global du parc éolien français (au 31 décembre 2015)

Etat des lieux du parc éolien français au 31 décembre 2015 (Répartition par constructeur)

Total puissance cumulée du parc éolien installé (MW)



Total : 10 293,05 MW

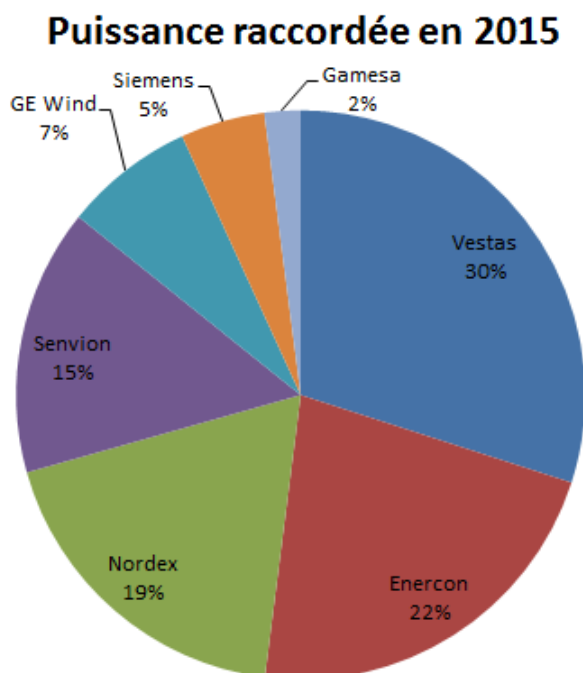
Source : base de données France Energie Eolienne (données constructeurs)

Le parc éolien français a atteint 10 293,05 MW au 31 décembre 2015.

NB : Un travail de consolidation a été mené sur la base de données FEE au 1er trimestre de l'année 2015. La puissance recensée par FEE au 1er Janvier 2015 était de 9 220 MW (contre 9 143 MW annoncés par le MEDDE)

Performances du secteur éolien en 2015

Puissance éolienne raccordée en 2015 (Répartition par constructeur)



Total : 1 073,05 MW

Source : base de données France Energie Eolienne (données constructeurs)

Top 5 des turbines installées en 2015

Constructeur	Modèles de turbines	Capacité installée (MW)	Hauteur moyenne du mât (m)	Diamètre moyen du rotor (m)
Nordex	N100	190	100	100
Enercon	E82	164,6	91,8	82
Senvion	MM92	123	83,2	92
Vestas	V90	122	90	90
Vestas	V100	110	90,7	100

L'énergie éolienne en France (Région par région – en 2015)

Région	Capacité installée (MW)	1 ^{er} semestre (MW)	2 nd semestre (MW)
Nord-Pas-de-Calais-Picardie	328,2	161,7	166,5
Alsace-Lorraine-Champagne Ardenne	288	151,45	136,55
Languedoc Roussillon – Midi-Pyrénées	103,15	44	59,15
Aquitaine-Poitou-Charentes-Limousin	90,8	39,25	51,55
Bourgogne – Franche-Comté	69,9	18	51,9
Pays de la Loire	60,9	25,3	35,6
Centre-Val-de-Loire	36,6	24,6	12
Bretagne	30,15	10	20,15
Normandie	26,65	12,3	14,35
Ile-de-France	24	0	24
Auvergne-Rhône-Alpes	12	0	12
Provence-Alpes-Côte d'Azur	2,7	2,7	0
Total	1 073,05	489,3	583,75

Au niveau régional, les régions « *Nord-Pas-de-Calais - Picardie* » et « *Alsace-Lorraine - Champagne Ardenne* » représentent les « poumons » de l'énergie éolienne avec respectivement 328,2 MW et 288 MW installés en 2015. En 3^e position sur le podium, la région « *Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées* » comptabilise 103,15 MW installés.

Des régions comme « *Aquitaine - Poitou-Charentes - Limousin* » ou « *Bourgogne – Franche-Comté* » constituent, quant à elles, un important potentiel éolien en termes d'implantations, mais également de perspectives d'emplois localisés.

Bilan de la COP21

France Energie Eolienne salue l'accord conclu à Paris dans le cadre de la COP21, et ses engagements pour contenir le réchauffement climatique en-deçà de 2°C grâce à un recours massif à l'énergie verte. Cet accord révèle d'une part l'efficacité de la diplomatie française qui a pris la mesure de l'enjeu, et d'autre part la mobilisation des acteurs qui ont œuvré pour les négociations climatiques. Une décision qui satisfait donc l'association professionnelle, dont les actions s'inscrivent en faveur du développement de l'éolien pour lutter contre le changement climatique.

Concrétiser la dynamique initiée par la COP21 à travers des objectifs et des moyens adaptés.

Si l'énergie est responsable de 35% des émissions de gaz à effets de serre, la concrétisation des engagements de la COP21 ne pourra se faire sans efforts drastiques pour promouvoir et développer les énergies renouvelables. *« Pour nous, la fin de la COP, c'est une page qui s'ouvre ! Il est aujourd'hui possible de montrer aux États que croissance économique et réduction des gaz à effet de serre peuvent aller de pair »* tient à souligner Frédéric Lanoë, Président de France Energie Eolienne.

Pour FEE, il y a urgence à concrétiser la dynamique initiée par la COP à travers des objectifs concrets et des moyens adaptés. Ce défi représente une opportunité pour l'économie et les territoires nationaux. *« La France est une grande puissance énergétique qui a fait un premier pas important dans le développement des énergies renouvelables, et de l'éolien en particulier, dans son mix énergétique »* rappelle le président de FEE. A travers une feuille de route concrète et ambitieuse, partagée avec l'ensemble des acteurs de la transition énergétique, ces objectifs peuvent désormais se traduire concrètement. En France, depuis trois ans, l'éolien, représente un secteur où le gouvernement français a fait preuve d'une réelle ambition et d'une politique volontariste qui se sont traduites par un redémarrage des installations et le lancement de nouveaux appels d'offres pour l'éolien offshore.

Une opportunité pour notre économie et nos territoires

Dans un contexte économique abrupt, l'éolien peut apporter une solution autant aux pays européens en position de leaders industriels qu'aux pays en voie de développement pour lesquels la croissance économique passe par une augmentation de l'offre énergétique. *« Renouveler notre modèle énergétique, c'est aussi renouveler notre industrie et notre modèle économique. L'éolien à lui seul représente d'ores et déjà 12 520 emplois ancrés dans nos territoires, soit plus 15% en un an, pour 4% d'électricité produite. Il draine pour les collectivités des retombées fiscales qui permettent de soutenir les services et les équipements publics. Ce cercle vertueux mérite toute l'attention de nos gouvernants »* explique Sonia Lioret, déléguée générale de FEE.

Dans cette perspective optimiste, poursuivre l'effort de simplification des procédures et réaffirmer l'ambition française pour l'offshore permettra de démultiplier la croissance actuelle.

Programmation pluriannuelle de l'Énergie 2016 - 2023

Le projet de Programmation Pluriannuelle de l'Énergie (PPE) doit refléter la nouvelle orientation de la politique énergétique française de 2016 à 2023 ainsi que les priorités d'actions des pouvoirs publics pour la composition future du mix énergétique. Si l'ensemble de la filière éolienne a salué l'engagement du Gouvernement au travers de la Loi de transition énergétique pour la croissance verte, le projet de Programmation Pluriannuelle de l'Énergie 2016-2023, qui est aujourd'hui en discussion, suscite encore de nombreuses interrogations.

FEE réitère son plaidoyer en faveur d'une politique forte pour le développement des énergies renouvelables, permettant à notre pays d'atteindre 27 GW d'éolien terrestre. Seule une stratégie ambitieuse permettrait de développer ainsi une filière industrielle nationale de l'éolien.

Rappelons que la France dispose d'un gisement éolien terrestre important ainsi que de la deuxième façade maritime d'Europe. Cette richesse, encore sous-exploitée, ne permet pas de concrétiser le potentiel industriel et les emplois qui en découlent. Le doute subsiste quant à l'éolien en mer, pourtant une filière d'avenir, qui n'est que faiblement pris en compte dans la stratégie de développement présentée, quand bien même un potentiel littoral de 13 à 17 GW a été identifié (posé + flottant). Les perspectives de développement de l'éolien en mer devront donc être ambitieuses pour garantir une visibilité industrielle claire.

« Nous appelons à faire de cet exercice de programmation une rampe de lancement pour la structuration d'une véritable filière industrielle et nous continuerons de nous impliquer dans son élaboration et dans sa mise en œuvre » explique Frédéric Lanoë, Président de FEE.

Pour répondre aux ambitions de la loi de transition énergétique et pour la réussite de l'exercice de programmation, FEE appelle donc à poursuivre la nécessaire simplification et stabilisation du cadre réglementaire de l'éolien, l'accélération du traitement des recours contre les projets, la réduction des délais de raccordement et l'assouplissement de certaines contraintes spatiales.

L'éolien face aux contraintes militaires

Actuellement près de 6 000 MW de projets éoliens, et 40% du territoire national, sont bloqués par des contraintes militaires, La perspective d'une extension des distances de sécurité aux radars pourrait compromettre le développement de l'éolien.

Des propositions en faveur d'un allègement des contraintes

Les professionnels de l'éolien font part de leur inquiétude face aux contraintes spatiales qui menacent le développement de projets éoliens à proximité de radars ou de zones de vol militaires à basse altitude. Ils soulignent par ailleurs la double nécessité d'alléger les contraintes actuelles pour :

- Mieux respecter les objectifs ambitieux portés par la Loi de transition énergétique qui sont de 37 - 40 GW à horizon 2030 (actuellement 10 GW).
- Lever les incertitudes sur le développement du tissu industriel de la filière éolienne - de sa construction à son exploitation, sur le marché hexagonal.

Les professionnels de l'éolien rappellent l'importance de mettre en adéquation les moyens dont se dote l'Armée pour remplir les objectifs en faveur de la transition énergétique et les messages volontaristes portés par le Gouvernement lors de la COP21.

Protection du territoire et transition énergétique sont compatibles

La filière éolienne représente une solution concrète contre le réchauffement climatique ; la redynamisation des territoires qu'elle propose via l'appui sur le tissu industriel local et la création d'emplois localisés représentent des atouts majeurs pour le dynamisme économique dans les territoires.

Pour sortir de l'impasse actuelle, France Energie Eolienne sollicite la création en urgence d'un groupe de travail interministériel au sein duquel les professionnels seraient conviés, afin de trouver des solutions spatiales pouvant convenir aux parties prenantes.

L'éolien, un vivier d'emplois

A l'issue d'une enquête menée par France Energie Eolienne en partenariat avec le cabinet conseil BearingPoint, la filière éolienne affiche une nette progression en 2014 avec 12 520 emplois éoliens recensés au total, soit une augmentation de plus de 15% par rapport à 2013.

Le redémarrage de l'éolien se confirme, et la contribution de l'éolien dans l'emploi en France va croissante. Ce vivier d'emplois s'appuie sur un tissu industriel diversifié d'environ 750 sociétés actives dans le secteur éolien, comptant des entreprises de toutes tailles, des petites structures aux grands groupes intégrés.

Constituée d'entreprises créées lors de l'émergence du secteur éolien, d'industriels historiques spécialisés sur leur cœur de métier ou d'entreprises ayant saisi des opportunités de diversification, la filière a gagné en maturité et poursuit sa consolidation.

Via ces acteurs, implantés en France au travers de près de 1700 établissements répartis sur l'ensemble des régions, le développement de l'éolien a permis de constituer un tissu industriel fortement ancré au sein des territoires.

Les chiffres clés de l'Observatoire de l'éolien 2015 :

12 520

emplois éoliens localisés en France au sein de...

750

sociétés actives dans l'éolien réparties en...

1 700

établissements sur le territoire

A propos de France Energie Eolienne

Créée en 1996, France Energie Eolienne est le porte-parole des professionnels éoliens français. Les membres de FEE ont construit plus de 90% des turbines installées sur le territoire français et en exploitent plus de 85%.

FEE consolide les problématiques et expériences vécues au quotidien par ses différents membres et s'appuie sur leurs expertises pour formuler des prises de position claires et précises au nom de la filière. Elle sert d'interlocuteur des pouvoirs publics, des élus, de la presse et de la société civile et répond à leurs demandes et sollicitations.

FEE informe également les professionnels sur l'évolution des politiques publiques liées à l'éolien. Enfin, FEE fédère ses membres et les met en relations entre eux.

Contact presse :

*Contacts presse :
Agence Confluence*

Tiffany Allenet
01 40 07 34 25
tiffany.allenet@comfluence.fr

Bastien Resse
01 40 07 02 04
bastien.resse@comfluence.fr

*Responsable de la
communication FEE*

Cynthia Kari
01 42 60 07 41
cynthia.kari@fee.asso.fr